ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Plan d'action cantonal santé mentale et prévention du suicide à Neuchâtel

Rencontre thématique « Des projets en Suisse pour la prévention des suicides »

29 août 2018

Un jeune

Un Jeune qui a des amis

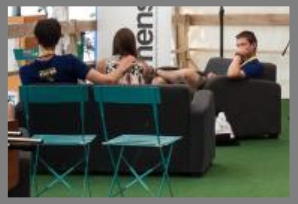

Information et sensibilisation du public-cible

Un Jeune qui a des amis et est inséré dans différents cadres de vie

Organisation des milieux de vie

Un Jeune qui a des amis, est inséré dans différents cadres de vie, dans lesquels se trouvent des personnes (professionnel-le-s) de référence

Formation des professionnel-le-s

Un Jeune qui a des amis, est inséré dans différents cadres de vie, dans lesquels se trouvent des personnes (professionnel-le-s) de référence et qui vit dans une société avec des conditions cadres

Mise en place de conditions cadres favorables à la santé psychique

© Festi'neuch 2015 / Tony De Francesco

Recommandations prévention du suicide

- Les mesures de prévention du suicide doivent s'appuyer sur une **stratégie globale de promotion de la santé mentale et de prévention des maladies psychiques** et ne se limitent pas à des actions isolées (OMS, 2014).

Mise en place de conditions cadres favorables
Stratégie cantonale PPS 2016-2026

- Politique globale de Promotion de la santé et politiques sectorielles : Stratégie cantonale de PPS, PAC santé psychique des enfants et des adolescents, plan alcool, etc.
- Lobbying et mise en réseau avec les autres secteurs.
- Liens avec les domaines de la prise en charge (soins) et de la recherche (observatoire).
- www.ne.ch/promotionsante

PROMOUVOIR LA SANTÉ

- Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique
- Promouvoir la santé mentale
- Promouvoir la santé sexuelle et reproductive

AGIR SUR LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

- Prévenir le tabagisme
- Prévenir la consommation problématique d'alcool

PRÉVENIR LES MALADIES NON-TRANSMISSIBLES ET LES TRAUMATISMES

- Prévenir le cancer
- Prévenir les maladies cardio-vasculaires
- Prévenir le diabète
- Prévenir les traumatismes

LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

- Rougeole
- Grippe saisonnière
- Infections sexuellement transmissibles
- Tuberculose
- Autres maladies infectieuses
- Résistance aux antibiotiques

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN MATIÈRE DE SANTÉ

- Mettre en place un système de santé scolaire
- Favoriser l'autonomie en matière de santé de populations spécifiques

Mise en place de conditions cadres favorables
Programme d'action cantonal (PAC) santé psychique

- **25 mesures** au total
- **4 spécifiques prévention du suicide**
- **3 objectifs principaux** :
  - **Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé psychique.**
  - **Sensibiliser** au fait que chacun(e) peut traverser des situations difficiles, **valoriser la demande d'aide** et **faire connaître les offres.**
  - **Sensibiliser et former les professionnels.**

Organisation des milieux de vie et promotion de la santé psychique au sens large

- Analyse des besoins et/ou interventions dans les lieux de vie:
  - Structures d'accueil : formation, Tina & Toni
  - Centres de loisirs : appel à projets
  - Enfants dont les parents souffrent de problèmes psychiques
- Promotion de la santé psychique – LGBT
- Prévention autour des hotspots

- Politique de santé à l'école, promotion d'un bon climat scolaire
- Lutte contre le harcèlement (DEF)

Formation des professionnel-le-s

- **Formation Faire face au risque suicidaire**
- **Formation « à la carte» pour les médiateurs scolaires**
- **Formation «à la carte» pour le monde agricole**
- Formation pour les professionnels de l'école (lien -> discriminations LGBT)

Information et sensibilisation du public cible

- Campagnes de communication et promotion des ressources d'aide :
  - Activités ponctuelles avec les acteurs de terrain: clip vidéo, sacs, stands…
  - Dès 2017: Site santépsy.ch
  - Dès 2018: Campagne nationale de promotion de la santé psychique
- Sensibilisation dans les écoles et lieux de formation
  - **Ateliers STOP SUICIDE et diffusion BD (convention)**
  - Diffusion systématique des ressources d'aide (à venir)
- **Travail avec les médias**
  - Ateliers de sensibilisation et concours
  - Mise à disposition de recommandations et personnes ressources
  - Collaboration avec l'Académie du Journalisme et des médias (Unine).

Information et sensibilisation du public cible
Contenu et messages

- Destigmatisation et valorisation de la demande d'aide :
  - Tout le monde peut traverser une période de crise ou de souffrance psychique, les causes sont multiples et complexes.
  - La souffrance psychique est le plus souvent passagère.
  - En parler, ça aide.
  - Il y a des ressources d'aide et de prise en charge dans le canton.

- Urgences et aide 24h/24, 7j/7
  - Centre d'urgence psychiatrique (CUP) : 032 755 15 15
  - La Main Tendue : 143
  - Pro Juventute, ligne d'aide pour les jeunes : 147
- Informations et conseils :
  - Ciao.ch
  - Santepsy.ch

Mesures spécifiques prévention suicide intégrées au PAC santé psychique

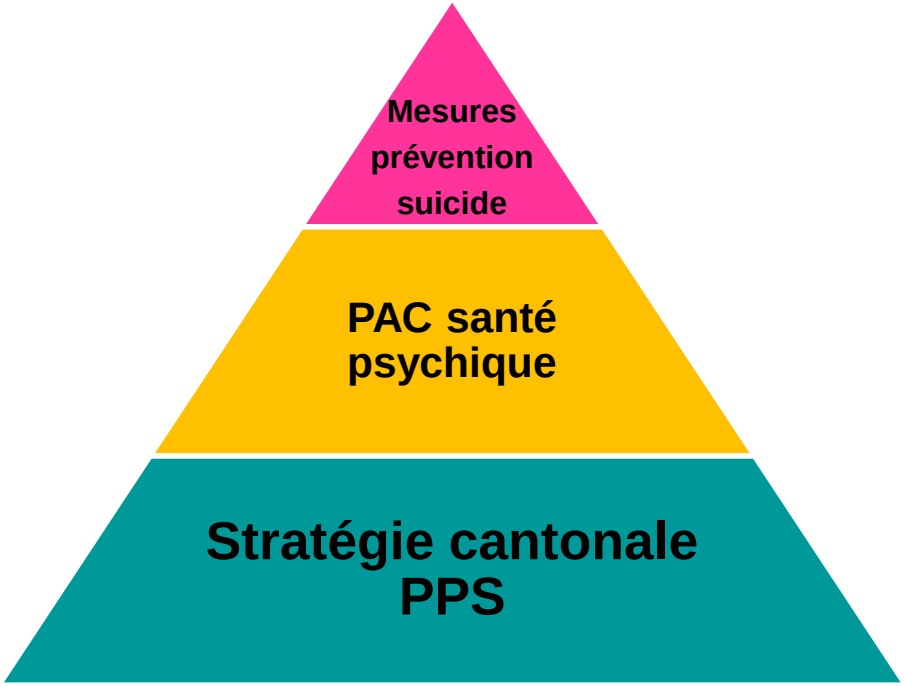

- Formation Faire face au risque suicidaire et à la carte
- Ateliers STOP SUICIDE dans les lieux de formation et autres lieux accueillant des jeunes
- Travail avec les médias
- Programme d'intervention autour de hotspots

Opportunités et obstacles

Opportunités

- A permis d'ouvrir le dialogue sur la santé psychique différents partenaires hors du champ de la santé
- Possibilités d'échanges/collaboration intercantonale et nationale
- Associations actives et bénéficiant d'une expertise : GRPS (Faire face au risque suicidaire et Observatoire romand des tentatives de suicide), STOP SUICIDE, …

Obstacles / besoins

- Statistiques
- Bonnes pratiques et projets évalués
- Communication

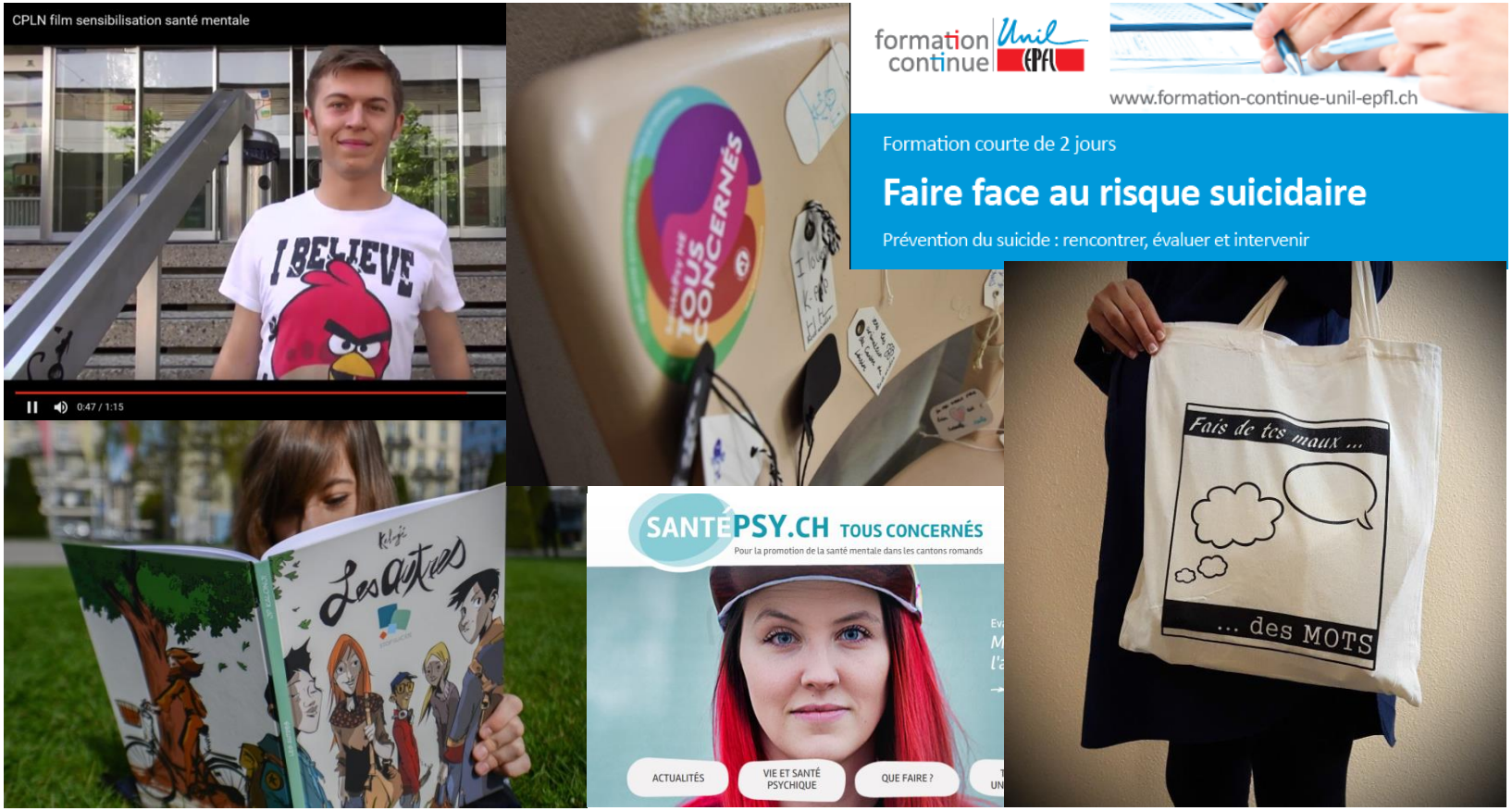

Merci de votre attention

Joanne Schweizer, Chargée de programme santé mentale, Service de la santé publique Neuchâtel, joanne.schweizerrodrigues@ne.ch